
ATTESTATION

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Commune de CONCA
ETUDE DE Me Sylvie MICHELI, Notaire à PRUNELLI-DI-FIUMORBO (20243),
Z.I Migliacciaru
Tel : 04 95 56 53 00 – Fax : 04 95 56 20 99

Suivant acte reçu par Me Sylvie MICHELI, Officier Public, Notaire à PRUNELLI-DI-FIUMORBO (20243), le 7 mars 2025, il a été constaté la qualité de propriétaire du bien ci-après désigné, de la personne suivante :

Madame Marie Françoise **OLIVESI**, en son vivant sans profession, demeurant à CONCA (20135).

Née à CONCA (20135), le 20 décembre 1886.

Veuve de Monsieur Pierre Paul **CAVALLONI** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à CONCA (20135) (FRANCE), le 6 janvier 1959.

Sur la commune de CONCA (20135) la parcelle de terre figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	N°	Lieudit	Surface
D	496	LECCIA PINZUTA	00 ha 09 a 65 ca

Que cette possession a eu lieu selon les conditions exigées par les articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

POUR AVIS, Me MICHELI, Notaire Officier Public
Courriel de l'Etude : grimaldi.micheli@notaires.fr